

Le gouvernement dissout l'association «Coordination contre le racisme et l'islamophobie» qui «légitime les actes terroristes»

Par Le Figaro avec AFP

Publié le 20/10/2021 à 13:56,

Mis à jour le 20/10/2021 à 21:32



Gérald Darmanin a déjà acté la dissolution de plusieurs associations qu'il soupçonne de prêcher des discours haineux.
LUDOVIC MARIN / AFP

L'association était «à l'origine de discours de haine et de propos antisémites» selon le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal.

L'association «*Coordination contre le racisme et l'islamophobie*» basée dans le Rhône, a été dissoute mercredi 20 octobre en Conseil des ministres, a annoncé le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin dans un tweet. Le ministre a expliqué que cette association «*appelait à la haine, à la violence et à la discrimination*» et publié le décret de dissolution pris en Conseil des ministres. En rendant compte des travaux du Conseil, le porte-parole du gouvernement Gabriel Attal a fait valoir que cette structure était «*à l'origine de discours de haine et de propos antisémites.*»

Les titres du matin

Newsletter

Tous les jours

Recevez chaque matin, l'actualité du jour : politique, international, société...

S'INSCRIRE

Sur son site, l'association affirme qu'un *«air de pré-fascisme antimusulman plane aujourd'hui sur la France»* et veut mener *«une initiative qui vise à lutter contre un fléau qui ne cesse de prendre de l'ampleur : l'islamophobie»*. Le décret de dissolution précise quant à lui que l'association *«légitime et justifie les actes terroristes par la circonstance que la France serait un pays hostile aux musulmans»*, mais aussi qu'elle *«minimise la responsabilité des auteurs d'attentats ou des personnes légitimant le djihad armé»*.

Dans une interview au *Figaro* fin septembre, Gérald Darmanin avait annoncé avoir enclenché plusieurs procédures pour fermer des lieux de culte et dissoudre plusieurs associations, tous soupçonnés de propagande de l'islamisme radical. Parmi ces associations figurait la «Coordination contre le racisme et l'islamophobie».

Samuel Paty, «un professeur islamophobe»

Le décret rappelle par exemple que le secrétaire de l'association, tout en condamnant l'attentat commis contre Samuel Paty, présentait l'enseignant comme *«un professeur islamophobe»* encourageant *«ses élèves à pratiquer l'intolérance raciale et religieuse au nom d'une perverse conception de la liberté d'expression»* et indiquait *«ne pas être surpris si à cette forme de provocation extrémiste répond une autre forme d'extrémisme»*.

Sur le compte Facebook de l'association, plusieurs messages ont généré des propos antisémites, note le décret, et ce dès 2014. *«Ce pseudo-État comme Israël doit être supprimé de la carte»* ; *«race de merde»* ; *«détestable entité sioniste scélérate véritable cancer du monde»* etc. Commentaires qui n'ont appelé aucune *«condamnation, ni modération ou suppression de la part des responsables de l'association qui doivent ainsi être regardés comme les cautionnant»*, précise encore le décret.

Soulignant qu'un tiers des 89 lieux de culte «*soupçonnés d'être radicaux et répertoriés par les services de renseignement*» ont été contrôlés depuis novembre 2020, Gérald Darmanin avait indiqué que «*des procédures (étaient) enclenchées pour en fermer six autres*» dans la Sarthe (la mosquée d'Allonnes, NDLR), en Meurthe-et-Moselle, en Côte-d'Or, dans le Rhône ou le Gard. Les dernières dissolutions prononcées en Conseil des ministres datent du 29 septembre. Il s'agissait de la maison d'édition «*Nawa*», basée en Ariège en raison notamment de la diffusion de «*plusieurs ouvrages légitimant le djihad*», et de la Ligue de défense noire africaine (LDNA) qualifiée d'organisation «*raciste*».

À VOIR AUSSI - «*On y faisait l'apologie du djihad, du terrorisme et de la haine*»:
Gabriel Attal justifie la fermeture de la mosquée d'Allonnes

